



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

terrorisme

Question écrite n° 92119

## Texte de la question

M. Jean-Luc Warsmann attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur les conséquences des attentats du 13 novembre 2015 sur les services de renseignement de la Nation. La délégation parlementaire au renseignement qui s'est réunie à la suite de ces terribles attaques terroristes estime que la réponse de sécurité et de défense est adaptée à court terme, mais que la mise en œuvre de certaines capacités demandera du temps, notamment en ce qui concerne les recrutements, la formation, l'intégration et le déploiement de nouveaux moyens. Aussi, il le prie de bien vouloir d'une part lui indiquer les intentions du Gouvernement en la matière et d'autre part lui préciser les moyens qu'il mettra en œuvre à cette fin.

## Texte de la réponse

« La DGSI qui bénéficiait de deux plans de renfort successifs depuis 2014 (432 agents au titre de la mise à niveau technique, 500 au titre du plan antiterroriste de janvier 2015) bénéficie de 225 agents supplémentaires au titre du pacte de sécurité. Ces renforts sont composés de personnels actifs et administratifs mais également de contractuels, notamment pour renforcer les compétences techniques du service. Cet effort de recrutement mais également les dispositions de la loi renseignement ont imposé la mise en place d'un plan de formation rigoureux. Son objectif est, d'une part, de donner une formation spécialisée aux nouveaux arrivants, mais aussi de remettre à niveau les effectifs plus anciens, en particulier sur les nouvelles techniques de renseignement. Ainsi 1 500 agents ont été formés entre octobre 2015 et juin 2016. A cette fin les effectifs de la structure en charge de la formation ont été doublés et son budget renforcé et autonomisé. »

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Luc Warsmann](#)

**Circonscription :** Ardennes (3<sup>e</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 92119

**Rubrique :** Ordre public

**Ministère interrogé :** Intérieur

**Ministère attributaire :** Intérieur

## Date(s) clé(s)

**Date de signalement :** Question signalée au Gouvernement le 26 avril 2016

**Question publiée au JO le :** [22 décembre 2015](#), page 10373

**Réponse publiée au JO le :** [14 juin 2016](#), page 5572